

Informations aux parents des enfants inscrits à la maternelle 4 ans

Chers parents,

Vous avez rempli un formulaire d'inscription pour la maternelle 4 ans.

Semaine d'inscription et prise de rendez-vous du 20 au 24 janvier 2025

Vous avez reçu un rendez-vous pour une rencontre d'inscription à la maternelle 4 ans par l'école de votre secteur. Si cette école offre la maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2025- 2026, cette rencontre obligatoire a pour objectif de procéder à l'inscription et d'établir un premier contact entre les intervenants du milieu et vous, afin de mieux connaître vos besoins et ceux de votre enfant.

Si l'école de votre secteur n'offre pas la maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2025-2026, une seconde rencontre sera prévue afin de vous permettre de rencontrer les intervenants de l'école.

À titre informatif, voici quelques informations pertinentes pour vous :

Inscriptions

- Bien que les places disponibles augmentent à chaque année, les places demeurent limitées, toutes les inscriptions jusqu'au **15 avril 2025** seront traitées équitablement selon les critères suivants :
 - Âge (4 ans au 30 septembre 2025)
 - L'enfant ne fréquente pas un CPE (milieu familial ou installation)
 - Besoins de l'enfant
 - Références des professionnels ou des organismes communautaires

Après le 15 avril 2025, les places seront attribuées selon les disponibilités dans chacun des secteurs. Les critères de priorisation continuent de s'appliquer.

Advenant qu'il y ait plus d'inscriptions que de places disponibles, nous accepterons les demandes et nous garderons les noms des enfants sur une liste d'attente au cas où des places se libéreraient.

Une inscription n'assure pas automatiquement une place en maternelle 4 ans.

Transport scolaire

Le transport par autobus est assuré pour les enfants des secteurs qui fréquentent la maternelle 4 ans, selon la politique du transport du Centre de services scolaire des Draveurs.

Service de garde

Le service de garde est accessible aux élèves de 4 ans, à la demande des parents.

Volet parental

Plusieurs rencontres/activités sont organisées en cours d'année scolaire pour les parents dont les enfants fréquentent la maternelle 4 ans. Ces dernières peuvent avoir lieu durant ou après les heures de classe ainsi qu'avec ou sans la présence de leur enfant. Les parents doivent donc s'engager à y participer.

Confirmation de la fréquentation à la maternelle 4 ans

Vous serez informés de l'évolution du dossier de votre enfant **entre le 15 et le 30 avril 2025**.